



XIROCOURT

Informations municipales
www.xirocourt.fr

info



Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal du mardi 14 avril 2015 à 19h30 en Mairie de Xirocourt

L'an deux mille quinze, le quatorze avril à dix-neuf heures trente, Le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la Mairie de XIROCOURT, sous la présidence de Mme. Marie-Hélène PHULPIN, Maire

Étaient présents : M. Alexandre ZIMMER, M. Michel SORET, M. Marc FRANÇOIS, M. Laurent VELATI, M. David DUPRÉ, M. Pierre OUALI, M. André LALLEMAND, M. Xavier MANGEAT, Mme. Anouck REDONNET.

Étaient absents : Mme. Catherine RENAUD (pouvoir à Mme. Marie-Hélène PHULPIN).

M. Marc FRANÇOIS a été élu secrétaire.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2014

- Après avoir élu M. Alexandre ZIMMER président de séance, spécifiquement pour débattre sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Mme. Marie-Hélène PHULPIN, Maire,
- Après en avoir délibéré,
- Après le retrait de Mme. le Maire de la salle des débats, préalablement au vote,

Le Conseil Municipal :

- Vote le compte administratif 2014 tel que dressé par Mme. le Maire et arrête ainsi qu'il suit les comptes :

FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement 2014 : **300 844.44 €**

Recettes de Fonctionnement 2014 : **312 449.32 €**

Excédent de l'exercice 2014 : **11 604.88 €** (différence recettes et dépenses de fonctionnement)

Excédent antérieur reporté : **37 856.62 €**

Excédent de clôture 2014 : **49 461.50 €** (11 604.88 + 37 856.62)

INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement 2014 : **67 725.39 €** → Reste à réaliser : **66 930.00 €** (clocher, route forestière, chapelle, achat terrains, travaux de dépressage en forêt)

Recettes d'Investissement 2014 : **62 323.03 €** → Reste à réaliser : **23 428.00 €** (subvention ONF route forestière, dotation de solidarité sur achat jeux etc., CG54)

Déficit de l'exercice 2014 : **5 402.36 €** (différence recettes et dépenses d'investissement)

Excédent antérieur reporté : **21 488.75 €**

Excédent de clôture 2014 : **16 086.39 €** (21 488.75 - 5 402.36)

Affectation de résultat :

Déficit restes à réaliser : **43.502.00 €**

Excédent de clôture 2014 : **16 086.39 €**

Besoin de financement : **27 415.61 €** (43.502.00 - 16 086.39)

Il convient d'affecter la somme de **27 415.61 €** (prise sur l'excédent de fonctionnement) au compte 1068 afin d'équilibrer la section d'investissement et de reporter **22 045.89 €** (49 461.50 - 27 415.61) en section de fonctionnement au compte 002 du budget primitif 2015.

COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2014

- Après avoir élu M. Alexandre ZIMMER président de séance, spécifiquement pour débattre sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Mme. Marie-Hélène PHULPIN, Président du Conseil d'Administration,
- Après en avoir délibéré,
- Après le retrait de Mme. le Président du Conseil d'Administration de la salle des débats, préalablement au vote,

Le Conseil d'Administration :

- Vote le compte administratif 2014 tel que dressé par Mme. le Président du Conseil d'Administration et arrête ainsi qu'il suit les comptes :

FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement 2014 :	8 299.16 €	
Recettes de Fonctionnement 2014 :	3 522.00 €	
Déficit de l'exercice 2014 :	4 777.16 €	(différence recettes et dépenses de fonctionnement)
Excédent antérieur reporté :	713.60 €	
Déficit de clôture 2014 :	4 063.56 €	(4 777.16 – 713.60)

INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement 2014 :	23 003.66 €	→ Reste à réaliser :	1 €
Recettes d'Investissement 2014 :	14 713.95 €	→ Reste à réaliser :	4 990.00 €
Déficit de l'exercice 2014 :	8 289.71 €	→ Excédent :	4 989.00 €
Déficit antérieur reporté :	3 978.65 €		
Déficit de clôture 2014 :	12 268.36 €		(8 289.71 + 3 978.65)

Affectation de résultat :

Excédent des restes à réaliser :	4 989.00 €
Déficit de clôture 2014 :	12 268.36 €
Besoin de financement :	7 279.36 € (43.502.00 - 16 086.39)

Il conviendrait d'affecter la somme de **7 279.36 €** (12 268.36 – 4 989.00), mais n'ayant pas d'excédent de fonctionnement, cette somme sera entièrement imputée sur les dépenses d'investissement du budget 2015.

VOTE DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour 2015 et reconduit les taux de l'exercice précédent :

Taxe d'habitation : **16.79%** = 76 344.00 € (75 589.00 € en 2014)

Taxe Foncière sur Propriétés bâties : **9.35%** = 25 600.00 € (25 572.00 € en 2014)

Taxe Foncières sur P. non bâties : **26.15%** = 7 348.00 € (7 270.00 € en 2014)

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : **17.43 %** = 4 636.00 (3 887.00 en 2014)

Soit un total de 113.928.00 € dont 37 270 € de prélèvement (reste à la commune 76 658 €)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de fonctionnement pour l'exercice 2015 aux associations suivantes :

Paroisse Alix Leclerc : 200 €
Comité des fêtes intercommunal : 1 000 €
Groupe sportif Haroué-Benney : 200 €
Vignes et Vergers du Saintois : 200€
A.L.E.X. GBJ : 200€

PROGRAMMES DE TRAVAUX O.N.F.

Le Conseil Municipal accepte de réaliser les travaux suivants qui font partie du programme de travaux 2015 préconisé par l'ONF pour la gestion du patrimoine forestier de la commune :

- Dégagement manuel des régénérations naturelles et création des cloisonnements sylvicoles dans les parcelles 1, 6, 24 et 25 pour un montant de 9800.00€ H.T.
- Maintenance de cloisonnements d'exploitation dans la parcelle 26 pour un montant de 270.00€ H.T.

Il décide de ne pas réaliser les travaux suivants qui ne présentent pas un caractère d'urgence :

- Réalisation d'une éclaircie sous forme de travaux dans la parcelle 33 sur une surface de 3.52 hectares pour un montant de 5500.00€ H.T.
- Entretien du parcellaire (pose de plaquettes neuves au coin des parcelles) pour un montant de 3100.00€ H.T.
- Réfection généralisée des infrastructures (route forestière à la Banvoie) sur une longueur de 0.4km pour un montant de 18000.00€ H.T.

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2015

Le Conseil Municipal vote le budget primitif communal 2015 ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement :	350 657.00 €
Recettes de Fonctionnement :	350 657.89 €
Excédent de fonctionnement :	0.89 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement :	105 974.00 €
Recettes d'Investissements :	105.974.39 €
Excédent d'investissement :	0.39 €

BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2015

Le Conseil Municipal vote le budget primitif du service assainissement 2015 ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement :	13 969.56 €
Recettes de Fonctionnement :	13 970.00 €
Excédent de fonctionnement:	0.44 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement :	1 533 229.36 €
Recettes d'Investissements :	1 533 230.00 €
Excédent d'investissement :	0.64 €

RENOUVELLEMENT DES BAUX DE LOCATION

Les baux de location pour neuf années, à compter du 1er janvier 2006, de parcelles de terrains communaux étant arrivés à expiration le 31 décembre 2014, le Conseil Municipal décide de procéder à leur renouvellement à compter du 1er janvier 2015 pour une nouvelle période de neuf années.

Il décide également de mettre en adjudication pour neuf années à compter du 1er janvier 2015 la parcelle cadastrée section V n°.151 d'une superficie de 34a11ca.

Le tarif de location, révisable suivant l'indice des fermages, est fixé à 119.40 € par hectare correspondant à la catégorie supérieure à la valeur maximale pour le plateau lorrain.

VALIDATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Conseil Municipal valide le Plan Communal de Sauvegarde tel qu'il a été présenté par M. Michel SORET, adjoint en charge de la sécurité, lors de la séance du Conseil municipal du 3 novembre 2014.

FRAIS DE PARTICIPATION AU CONGRES DES MAIRES

Le Conseil Municipal décide que les frais d'inscription au Congrès des Maires de France 2014, qui s'élèvent à 90.00€, seront pris en charge sur le budget communal.

AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la durée d'amortissement à cinq ans pour les subventions relevant du 2041641 "subventions d'équipement versées à un service à caractère industriel et commercial" - Etudes-Matériels -

- D'aligner les durées d'amortissement des subventions sur les durées d'amortissement des immobilisations.
- De charger le Maire de mettre en application ces décisions.

BIBLIOBUS

Le prochain passage du bibliobus aura lieu le 11 mai 2015 de 10h30 à 11h00 devant l'ancienne école et de 11h00 à 11h15 rue de Verdun.

HAIE DE LA CARRIÈRE

La commune et un agriculteur de Germonville ont signé un protocole d'accord stipulant que les dégâts causés sur la haie et la clôture seront réparés et que le drain posé sur la propriété de la commune sera retiré. Ces travaux, à la charge de l'agriculteur, devront être exécutés pour le 30 septembre 2015 au plus tard.

ASSAINISSEMENT

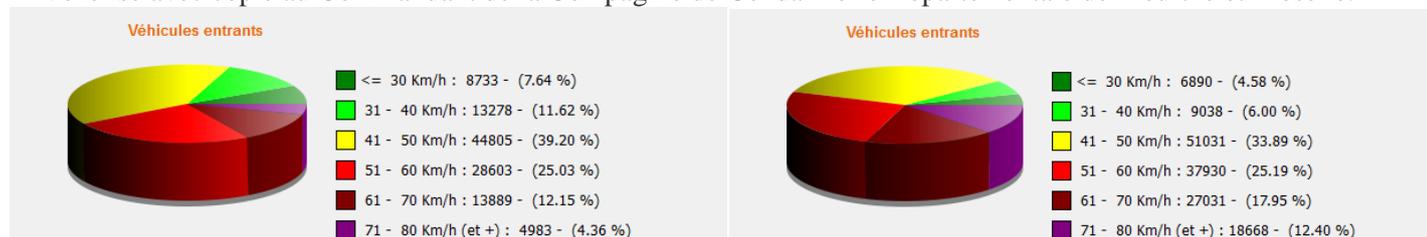
Lors de la dernière réunion de travail avec l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental il a été décidé de lancer un appel d'offres pour la première tranche des travaux qui consistent à réaliser la station d'épuration à partir du 3^{ème} trimestre 2015.

La totalité des travaux de réseaux seront réalisés dans une deuxième tranche (2016-2017).

Un appel d'offre sera également lancé pour un diagnostic d'amiante dans les chaussées.

RADARS PÉDAGOGIQUES

Le relevé annuel des vitesses prouvant des excès de vitesse inadmissibles sera adressé à la Gendarmerie de Haroué-Vézelize avec copie au Commandant de la Compagnie de Gendarmerie Départementale de Meurthe et Moselle.



Radar rue de Charmes (sens Charmes/Xirocourt)

Radar rue de Nancy (sens Vézelize/Xirocourt)

DÉMISSION

Considérant qu'il lui était devenu impossible d'apporter une contribution utile et sereine dans le domaine qui lui avait été dévolu et condamnant l'absence de débat préalable pour la définition des orientations soumises à l'Assemblée – orientations prises par le Président et les services - n'ayant pas été élue pour faire de la figuration, Marie-Hélène PHULPIN informe qu'elle a souhaité mettre un terme à son mandat de Vice-présidente de la Communauté de Communes en charge de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire.